

Séance du : 3 octobre 2022

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mille vingt-deux le 3 octobre 2022 à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul,

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline

Excusés ayant donné pouvoir :

HUGUES Stéphanie donne pouvoir à LEBARON Joëlle
STORNI Cécile donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents : BLAZEVIC Harry, GRANGÉ David

Date de convocation : 28/09/2022

Date d'affichage : 28/09/2022

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommé secrétaire de séance

OBJET : Amélioration de la couverture mobile

Suite aux difficultés rencontrées en matière de couverture téléphonie mobile sur une partie de la commune, une étude de terrain a été réalisée par téléphonie 43,
Suite aux résultats de cette étude, les opérateurs téléphoniques ont à leur tour effectué une étude,
Aux vu des résultats de ces études, il apparait nécessaire d'améliorer le réseau sur 4 points de la commune : le Bourg, le bourg Sud, La crèche, le passage à niveau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE, la volonté de la commune de disposer d'un nouveau site de téléphonie mobile afin d'améliorer le réseau mobile sur la commune.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

The image shows a handwritten signature in red ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE LAVOUTE-SUR-LOIRE' and 'Loire' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.